

Le constat de gestation, une technique pour améliorer le résultat économique

Associé à des luttes courtes, le constat de gestation est une technique devenue incontournable dans la gestion du troupeau. Séparer les brebis gestantes des vides et les alloter selon la taille de la portée sont des pratiques qui améliorent la marge brute.



Un constat de gestation coûte entre 0,50 et 1,50 € par brebis

Un intérêt majeur pour les mises à la reproduction en contre saison sexuelle

Du début du printemps au milieu de l'été, le taux de fertilité en lutte naturelle reste dans la grande majorité des cas inférieur à celui obtenu en saison sexuelle (tableau 1). Sur synchronisation des chaleurs, les résultats espérés sont de 55 à 70 % de brebis gestantes avec une insémination animale ou bien avec l'introduction des béliers. Avec une fertilité de 80 %, le constat de gestation sans dénombrement du nombre d'agneaux par portée améliore la marge brute de 7,70 € par brebis mise à la reproduction en prenant en compte un coût de 1 € pour la prestation (tableau 2). Cet écart est essentiellement lié à une augmentation de la productivité numérique du fait d'une remise en lutte rapide des brebis vides et à une moindre consommation de fourrage et de concentré des brebis improductives. Avec un taux de fertilité plus faible, l'intérêt de cette technique est encore plus important.

Le dénombrement et la séparation des brebis par taille de portée au cours du dernier mois de gestation permettent une augmentation de la marge brute de 1 € supplémentaire par brebis luttée. Cette technique est également particulièrement appréciable en matière de travail autour de l'agnelage : poids des agneaux plus adaptés à la taille de la portée, moins de mauvaises présentations à l'agnelage, agneaux plus vigoureux à la naissance, disposition de cases d'agnelage uniquement sur les portées multiples...

TABLEAU 1 : Grille d'appréciation du taux de fertilité

Type de reproduction	Lutte naturelle			Synchronisation des chaleurs + insémination animale	
	Brebis		Agnelles		
Période de lutte	Saison sexuelle	Contre saison sexuelle	Saison sexuelle	Toutes saisons	
Taux de fertilité	mauvais	Moins de 70 %	Moins de 60 %	Moins de 60 %	Moins de 55 %
	moyen	De 70 à 90 %	De 60 à 80 %	De 60 à 80 %	De 55 à 70 %
	bon	Plus de 90 %	Plus de 80 %	Plus de 80 %	Plus de 70 %

Source : réseau des spécialistes Im'Ovin 2016



Associer luttés courtes et constat de gestation pour optimiser le poids des agneaux à la naissance

CONDITIONS À RESPECTER pour un constat de gestation fiable

- 45 jours après le retrait des béliers, après une lutte de 45 jours (en saison sexuelle) à 60 jours (en contre saison)
- Des brebis à jeun (mais elles peuvent boire)
- Un opérateur expérimenté

En saison sexuelle, une simplification du travail avant tout

En automne et en hiver, les brebis sont cycliques et les taux de fertilité sont, dans la grande majorité des cas, supérieurs à ceux obtenus en contre saison. Sans dénombrement de la taille de la portée, l'intérêt économique est alors limité avec une majoration de la marge brute de 0,40 € par brebis mises en lutte (tableau 3) pour un coût du constat de gestation d'un euro par brebis. Toutefois, si la place en bergerie est limitante pour la période des mises bas, le fait que les brebis vides aient été enlevées des lots simplifie le travail lors de l'agnelage.

Avec dénombrement du nombre d'agneaux par portée, l'économie d'aliment réalisée sur les brebis simples et une meilleure alimentation des portées multiples autorisent une amélioration de la marge brute de 1,50 € par brebis luttée.

Fiche réalisée avec Danielle Sennepin, Chambre d'agriculture de la Creuse

TABLEAU 2 : Marge brute pour un lot de 100 brebis* mises à la reproduction en contre saison sexuelle

CONSTAT DE GESTATION	OUI		NON
	Avec	Sans	
Fertilité à contre saison	80 %		80 %
Dénombrement	Avec	Sans	
Productivité	126 %	123 %	119 %
Foin par brebis (MS)	230 kg	221 kg	256 kg
Concentré par brebis (brut)	139 kg	136 kg	140 kg
Marge brute	91,30 €	90,30 €	82,60 €

TABLEAU 3 : Marge brute pour un lot de 100 brebis* mises à la reproduction en saison sexuelle

CONSTAT DE GESTATION	OUI		NON
	Avec	Sans	
Fertilité à contre saison	93%		93%
Dénombrement	Avec	Sans	
Productivité	119 %	116 %	116 %
Foin par brebis (MS)	137 kg	136 kg	144 kg
Concentré par brebis (brut)	80 kg	77 kg	79 kg
Marge brute	98,50 €	97 €	96,60 €

*Brebis alimentées en bergerie avec une ration à base de foin de graminées, taux de prolificité : 150 %

➔ EN RÉSUMÉ

Le constat de gestation, c'est :

- Une augmentation de la marge brute de 7,70 € par brebis pour un taux de fertilité de 80 % sans dénombrement de la taille de la portée,
- Une simplification du travail pour des taux de fertilité supérieurs à 90 %,
- Une marge brute améliorée de 1 à 1,50 € par brebis avec dénombrement de la taille de la portée.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Laurence Sagot et Denis Gautier : CIIRPO / Institut de l'Élevage
Tél. : 05 55 00 40 37 ou laurence.sagot@idele.fr
- Sites internet :
www.inn-ovin.fr / www.idele.fr

09/2018.
Document réalisé avec le soutien financier de :





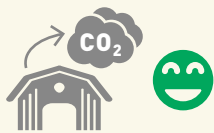
LA FILIÈRE OVINE
RECRUTE

INFO 2019

LE PLUS
ENVIRONNEMENTAL

Réaliser des diagnostics de gestation sur des luttés en contre saison (avec dénombrement)

Quels bénéfices environnementaux et économiques ?



- 4,7 %



- 12 %



+ 8,70 €
par brebis

Quels impacts par rapport à une pratique sans réalisation de diagnostics de gestation ?

→ Le diagnostic de gestation permet d'identifier les brebis gestantes des brebis vides, d'adapter la conduite et d'ajuster les rations en fonction de la taille de la portée. Cela permet également une amélioration de la productivité numérique et, par voie de conséquence, une réduction des émissions de méthane entérique.

→ La marge brute par brebis est améliorée de 8,70 €.



POUR EN SAVOIR PLUS :

Document "Élevage ovin - Adopter des pratiques bonnes pour l'environnement".

Ces résultats sont issus du projet KITINDIC, réalisé dans le cadre du programme Inn'Ovin et financé par INTERBEV



Le CIIIPPO

